

RAPPORT SEMESTRIEL

30 juin 2015



SOMMAIRE

<u>DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE</u>	<u>1</u>
<u>ORGANIGRAMME AU 30 JUIN 2015</u>	<u>2</u>
<u>EVOLUTION DE L'ACTION SELCODIS</u>	<u>3</u>
<u>REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2015.....</u>	<u>3</u>
<u>COMPTES CONSOLIDES.....</u>	<u>4</u>
<u>ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....</u>	<u>8</u>
<u>NOTES PRELIMINAIRES</u>	<u>8</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS</u>	<u>22</u>

DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

Déclaration du responsable du rapport financier semestriel (article 222-3 4° du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers)

« Les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles seront confrontées pour les six prochains mois de l'exercice »

Madame Monique BONNOT

Président du Directoire

Composition du Directoire et Conseil de surveillance au 30 Juin 2015

Président du Directoire

Madame Monique BONNOT, désignée par le Conseil du 27 juin 2014, en remplacement de Mr Patrice DUPONT dont le mandat venait à expiration.

Composition du Conseil de Surveillance

M. Lucien SELCE - Président

M. François-Louis VUITTON – Vice Président

M. Cyril COURT

M. Bernard ROQUES

Composition du Directoire

Mme Monique BONNOT

M. Michel JIMENEZ

Commissaires aux Comptes Titulaires

Compagnie Fiduciaire d'Audit

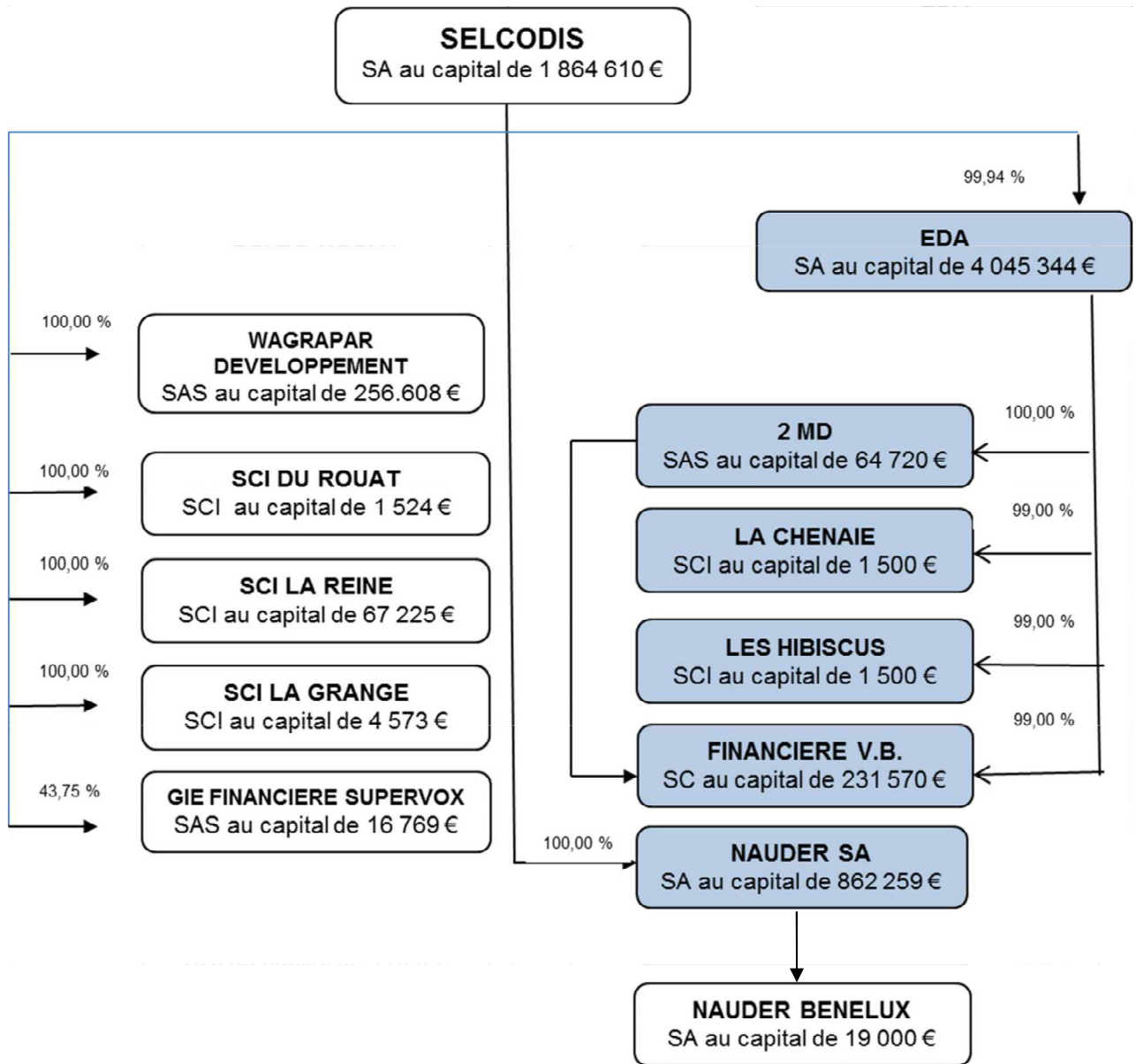
CABINET AUBART ET ASSOCIES

Commissaires aux Comptes Suppléants

M. William LEVEQUE

M. Fabrice OLLIVIER LAMARQUE

ORGANIGRAMME au 30 Juin 2015



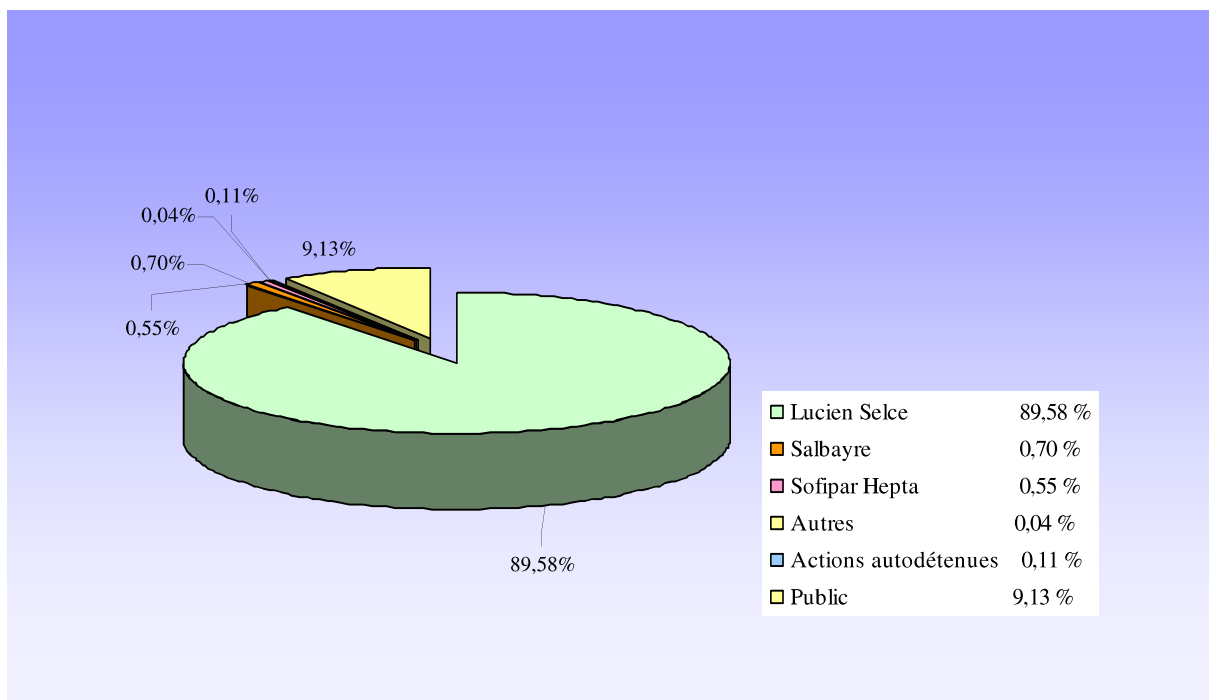
 Sociétés en liquidation

EVOLUTION DE L'ACTION SELCODIS

Cours journalier de l'action pour la période de juillet 2008 à mars 2010.
Le cours de l'action est suspendu depuis le 26 mars 2009.



REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2015



COMPTES CONSOLIDES

1. ACTIF (EN K€)

	30/06/2015	31/12/2014
ACTIF		
Ecart d'acquisition		
immobilisations incorporelles nettes		
immobilisations corporelles nettes	50	50
Actifs financiers non courants	3	3
Impôts différés		
Actif non courant	53	53
Créances clients	0	0
Autres créances	187	311
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63	34
Actif courant	250	345
TOTAL ACTIF	303	398

2. PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 30.06.2015	Exercice clos le 31.12.2014
Passif		
Capital	1 865	1 865
Réserves consolidées	-36 303	-37 513
Résultat net Groupe	294	1094
Capitaux propres part du Groupe	-34 144	-34 554
Intérêts minoritaires	0	116
Résultat minoritaires		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	-34 144	-34 438
Provisions pour risques et charges - Part à long terme	6 658	6 911
Dettes financières à long terme	24 993	24 843
Passifs d'impôt différé		
Passif non courant	31 651	31 754
Dettes fournisseurs d'exploitation	274	302
Provisions pour risques et charges - Part à moins d'un an		
Autres dettes	2 489	2 746
Dettes financières à court terme		
Crédits à court terme et banques	32	34
Passif courant	2 795	3 082
TOTAL PASSIF	302	398

3. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN K€)

	Exercice clos le 30.06.15	Exercice clos le 31.12.14
CHIFFRE D'AFFAIRES		
Autres produits de l'activité	200	0
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE	200	0
Achats consommés		
Achats et charges externes	-158	-9 204
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	0	0
Charges de personnel		
Dotation aux amort. et aux provisions nette	252	697
Autres produits et charges	0	-265
RESULTAT OPERATIONNEL	294	-8 772
Coûts de l'endettement net	0	22 313
Autres produits et charges financières	0	-12 331
RESULTAT AVANT IMPOT	294	1 210
Impôt sur les résultats		
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	294	1 210
Quote-part des sociétés mises en équivalence		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	294	1 210
Part revenant aux intérêts minoritaires	0	-116
RESULTAT NET REVENANT L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE	294	1 094
Résultat net par action (en euros)	0,047	0,176
Résultat net dilué par action (en euros)	0,047	0,176

4. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN K€)

(En milliers d'euros)	30/06/2015	31/12/2014
TRESORERIE AU 1ER JANVIER	0	-8
FLUX D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	294	1 094
Résultat des minoritaires	0	116
Amortissements et provisions nets des reprises	-253	-697
Actualisation des dettes et créances long terme (Plus) ou moins value sur sortie d'actifs Neutralisation du résultat sociétés mises en équivalence Variation périmètre Coût de l'endettement financier net Charges d'impôt (exigible et différé)		
Capacité d'autofinancement	41	513
Impôts versés		
Variation sur clients et autres créances	36	111
Variation sur fournisseurs et autres dettes	104	-747
Impact déconsolidation du GIE Incidence variation de périmètre		
Flux nets de trésorerie opérationnels	181	-123
FLUX D'INVESTISSEMENT		
Flux nets de trésorerie sur investissements		
Flux nets de trésorerie après investissements	181	-123
FLUX DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital		
Augmentation / remboursement net des comptes courants	-150	131
Remboursement du crédit vendeur Intérêts financiers nets versés		
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement	-150	131
Variation de la trésorerie	31	8
TRESORERIE DE FIN DE PERIODE	31	0
	30/06/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents actifs	63	34
Concours bancaires	-32	-34
Dettes financières court terme		
Trésorerie nette	31	0

5. CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (EN K€)

Le capital social est composé de 6 215 364 actions.

Variation des capitaux propres du Groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves consolidées	Résultat net groupe	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2014	1 865	-37 513	1 094	-34 554
Affectation du résultat 2014		1 210	-1 094	116
Variation de périmètre				
Résultat 30 Juin 2015			294	294
Situation au 30 Juin 2015	1 865	-36 303	294	-34 144

Intérêts minoritaires

(en milliers d'euros)	30.06.2015	31.12.2014
Intérêts minoritaires en début d'exercice	116	3
Résultat de l'exercice	0	116
Réserves	-116	-3
Intérêts minoritaires en fin d'exercice	0	116

ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

NOTES PRELIMINAIRES

Informations relatives à l'entreprise

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers du groupe EDA SA, ont été perdues au cours du 1^{er} semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

Le jugement de liquidation des sociétés EDA SA et 2MD SAS a été prononcé le 26 mai 2009.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe SELCODIS au 30 Juin 2015 ont été préparés conformément au référentiel IFRS, tel qu'adopté par l'Union Européenne.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Après une procédure d'alerte initiée par les commissaires aux comptes en août 2009, la société a été convoquée une première fois au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre de la prévention des difficultés le 20 octobre 2009.

Lors de l'audience du 6 mai 2010, une procédure d'enquête a été décidée par le Tribunal de Commerce avec nomination d'un enquêteur, Maître Pierrel, mandataire judiciaire. Ce dernier a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

Lors de l'audience du 9 novembre 2010 et après avoir exposé la situation de la société à fin octobre 2010 faisant notamment état d'une dette exigible s'élevant à 435.815 euros, composée de dettes quasi exclusives envers l'Etat et les conseils de la société – dette qui s'élevait à un montant de 616.862 euros au 31 décembre 2009 - d'une présentation d'une prévision d'activité des filiales de la société sur les 15 mois à venir, le Président du Tribunal de Commerce de Paris, a décidé de laisser la société « in bonis » estimant que le montant des dettes exigibles et les perspectives de remboursement déjà en cours ne justifiaient pas une procédure judiciaire dans l'immédiat et a fixé » un nouveau rendez-vous le 26 janvier 2011 pour faire un nouveau point sur la situation financière de la société.

Après les audiences du 15 Juin et du 20 octobre 2011, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a constaté que la société avait pris du retard dans la réalisation du chiffre d'affaires attendu et lui a donné une nouvelle convocation pour le 30 novembre 2011.

Dans ces circonstances, la société a décidé de déposer une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de Commerce de Paris le 15 novembre 2011, afin d'obtenir l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Par jugement du 29 novembre 2011, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la société, avec une période d'observation de 6 mois et a nommé Maître Christophe Thévenot comme administrateur judiciaire et Maître Frédérique Levy, mandataire judiciaire.

Par jugement en date du 22 mai 2012, cette période d'observation a été prolongée de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, période nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la société de présenter un plan de continuation. En date du 27 novembre 2012, la période d'observation a été prolongée jusqu'au 29 mai 2013 pour permettre à la société de présenter un plan de continuation qui sera examiné par le Tribunal de Commerce de Paris le 5 juin 2013.

En date du 3 juillet 2013, le Tribunal a accepté le plan de redressement par voie de continuation de la société et a désigné la société THEVENOT PERDEREAU MANIERE en qualité de commissaire à l'exécution du plan.

Ce jugement a fixé les modalités suivantes :

- Remboursement des créances dont le montant est inférieur à 300 euros à intervenir dès l'adoption du plan
- Règlement des autres créances vérifiées et admises à 100 % sur 10 ans, à l'exception du compte courant d'associé de Mr Selce dont le paiement est différé en fin de plan .
- La première échéance de 3% a été honorée le 2 juillet 2014
- La deuxième échéance a été payée le 30 juin 2015

La caution de Mr Selce a été appelée à hauteur de 7.326 K€ pour des pertes sur les filiales liquidées.

Depuis le 17 Février 2015, la société Wagrpar Développement porte un contrat de licence d'exploitation conformément à la politique de redéploiement du groupe et au plan de redressement.

Ce contrat :

- Concerne une licence d'exploitation de brevets inscrits auprès de l'INPI s'appliquant dans le domaine de la construction immobilière intitulé « Descriptif technique constructif innovant sommaire adapté au climat tropical »
- A été conclu avec la société International Fiduciaire Investissement et M. Jean Luc Mineas auquel il a été confié la représentation exclusive des procédés techniques de la licence
- Porte sur une durée de 24 mois et est rémunéré par une somme forfaitaire de 200.000 euros au titre de droit d'entrée.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux de consolidation

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les principes comptables retenus au 30 Juin 2015 sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 publiés.

Au titre de l'exercice les filiales sans aucune activité, mise en liquidation, judiciaire ont été exclues du périmètre de consolidation.

2.1.1 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent au 1^{er} semestre 2015 les états financiers de SELCODIS et de ses filiales : WAGRAPAR DEVELOPPEMENT et GIE FINANCIERE SUPERVOX.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur lesquelles SELCODIS exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers ne contribuent pas de façon significative aux comptes consolidés et n'intègrent pas des flux intra-groupe avec les sociétés du Groupe.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées :

- Elimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- Elimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- Elimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées, ainsi que les provisions pour risques et charges destinées à couvrir les situations nettes déficitaires des filiales consolidées.

2.1.2 Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés consolidées ont établi des situations comptables au 30 Juin 2015.

2.1.3 Méthode de conversion des éléments en devise

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par SELCODIS et ses filiales.

2.1.4 Classification des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

2.2 Méthodes d'évaluation

2.2.1 Écarts d'acquisition

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

Compte tenu de la liquidation des sociétés EDA et 2MD et de la non prise en compte de ses sociétés dans le périmètre de consolidation, les écarts d'acquisition ont été soldés au 31/12/2009.

2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans

2.2.4 Actifs financiers non courants

Les titres de participation non consolidés, les prêts et dépôts et cautionnements constituent les actifs financiers non courants.

Ces actifs ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Cette valeur est estimée en tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le Groupe.

En cas de cession postérieure à la clôture de l'exercice, les conditions de cession sont retenues pour la détermination des éventuelles provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2.5 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.2.6 Impôts différés

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe SELCODIS.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur probable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différés non reconnus sont appréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

2.2.7 Emprunts

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par exception, les passifs pour lesquels l'échéancier de remboursement n'est pas connu avec une précision suffisante sont comptabilisés à leur valeur nominale (compte courant de Mr Lucien SELCE).

2.2.8 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un évènement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Autres provisions

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse et d'une évaluation au cas par cas.

2.2.9 Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué est, en l'absence de dilution et de plan de stock-option, identique au résultat par action.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation de périmètre n'est intervenue entre le 31/12/2014 et le 30/06/2015

	30/06/2015		31/12/2014
	% de contrôle	% intérêt	
Sociétés consolidées par intégration globale			
SELCODIS 25 rue Giraudoux – 75116 Paris			
WAGRAPAR DEVELOPPEMENT (ex Champion) 25 rue Giraudoux – 75116 Paris	100,00%	100,00%	100,00%
FINANCIERE SUPERVOX ZI Du Midi – 31 190 AUTERIVE	43,75%	43,75%	43,75%

4. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL

Rapport de l'activité du 1^{er} semestre 2015

En date du 3 juillet 2013, le Tribunal a accepté le plan de redressement par voie de continuation de la société.

La première échéance du plan a été honorée en Juillet 2014. La deuxième le 30 juin 2015.

Depuis le 17 Février 2015, la société Wagrapar Développement porte un contrat de licence d'exploitation conformément à la politique de redéploiement du groupe et au plan de redressement.

Ce contrat :

- Concerne une licence d'exploitation de brevets inscrits auprès de l'INPI s'appliquant dans le domaine de la construction immobilière intitulé 'Descriptif technique constructif innovant sommaire adapté au climat tropical »
- A été conclu avec la société International Fiduciaire Investissement et M. Jean Luc Mineas auquel il a été confié la représentation exclusive des procédés techniques de la licence
- Porte sur une durée de 24 mois et est rémunéré par une somme forfaitaire de 200.000 euros au titre de droit d'entrée.

5. NOTE SUR LE BILAN CONSOLIDE

5.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs financiers non courants

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

(en milliers d'euros)	30.06.15	31.12.2014
Immobilisations incorporelles	83	83
Immobilisations corporelles	51	51
Actifs financiers non courants	14 977	15 717
Total immobilisations	15 111	15 851

Le détail des amortissements et provisions est le suivant :

(en milliers d'euros)	30.06.15	31.12.2014
Immobilisations incorporelles	83	83
Immobilisations corporelles	0	0
Actifs financiers non courants	14 977	15 714
Total immobilisations	15 060	15 797

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.14	Augmentation	Diminution	30.06.15
Participations non consolidées	14 890			14 890
Dépôt sur baux commerciaux	66			66
Autres actifs financiers non courants	21			21
Valeur brute	14 977	0	0	14 977

Les dépréciations relatives aux actifs financiers non courants sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31.12.2014	Dotations	Reprises	30/06/2015
Participations non consolidées	14 888			14 888
Autres actifs financiers non courants	86			86
Total dépréciations sur actifs financiers non courants	14 974	0	0	14 974

Les participations non consolidées correspondent :

– Aux titres des sociétés en liquidation :

NAUDER SA	13.451 K€
EDA	1.066 K€
CREANCES RATTACHEES	31 K€
Au 30/06/2015	14.548 K€

– Aux titres des autres sociétés :

SCI LE ROUAT	249 K€
SCI LA REINE	76 K€
SCI LA GRANGE	16 K€
Au 30/06/2015	341 K€
TOTAL	14.889 K€

Le tableau suivant détaille par participation, la situation des capitaux propres à la dernière clôture annuelle, la quote-part de participation ainsi que les valeurs comptables inscrites dans les comptes de SELCODIS :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quo te-part du capital détenu (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Résultats
				Brut	Net	
S.C.IDUROUAT						
Le Rouat - 31190 AUTERNE SIREN : 320 722 226	2	68	100,00	249	0	0
S.C.I.LA GRANGE						
ZIdu Midi - 31190 AUTERNE SIREN : 329 162 937	5	18	100,00	16	0	0
S.C.I.LA REINE						
ZIdu Midi - 31190 AUTERNE SIREN : 399 220 151	76	-127	100,00	76	0	-1
NAUDER SA *						
ZIdu Midi - 31190 AUTERNE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	-388
EDA SA (2)						
31 avenue F. Roosevelt 75008 Pa: SIREN : 444 284 822	4 045	-25 516	99,94	1066	0	-29 049
(*) Société mise en liquidation avant le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)						

- (1) Les chiffres concernent l'exercice 2005, qui n'a eu aucune activité depuis cette date.
- (2) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008, non arrêté.

5.2 Impôts différés actifs

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

5.3 Créances clients & comptes rattachés et autres créances

Détail des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	Valeur nette au30/06/15	Valeur nette au 31/12/14
Avance et acomptes		
Fournisseurs AAR		
Clients et comptes rattachés	140	0
Personnel et organismes sociaux		
Etat & collectivité	132	95
Charges constatées d'avance et cpte de régularisation d'actif		
Créances sur société d'affacturage		
Créances sur filiales non consolidées	55	216
Autres		
Valeur nette des créances	327	311

Echéancier des clients et comptes rattachés et autres créances

En milliers d'euros	Total 30/06/2015	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes			-
Fournisseurs AAR			-
Clients et comptes rattachés	140,00	140,00	
Etat et collectivité	132,00	132,00	
Charges constatées d'avance			-
Créances sur filiales non consolidées	55,00	55,00	
Valeur nette des créances	327,00	327,00	-

5.4 Créances sur filiales non consolidées

Au 30 juin 2015, l'analyse du risque est la suivante :

<i>JUSTES VALEURS BILANCIELLE</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Provision pour dépréciation	Imputation sur compte courant	Net
Titres de participation détenus par SELCODIS	14 870	-14 867	-	3
				0
Créances détenues par SELCODIS	9 251	-9 251		0
				0
Créances nettes détenues par le GIE SUPERVOX*	2 667	-2 625		42
	26 788	-26 743	0	42

Conformément à son engagement du 20 octobre 2006, le compte courant de l'actionnaire a été appelé à hauteur de 7.326 K€ pour couvrir les pertes sur les filiales liquidées.

5.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette s'établit à 31 K€ et se détaille de la façon suivante :

	30/06/2015	31/12/2014
Trésorerie et équivalents actifs	63,00	35,00
Concours bancaires	- 32,00	- 34,00
Trésorerie nette	31,00	1,00

5.6 Réserves consolidées

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- La part du groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice,
- L'incidence sur les résultats des retraitements accumulés.

5.7 Provisions pour risques & charges

5.7.1 Part à long terme

La part à long terme des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2014	Dotations	Reprises	30/06/2015
Divers	6 911		253	6 658
Total	6 911	0	253	6 658

5.8 Emprunts & dettes financières

L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

En milliers d'euros	Total 30/06/2015	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières diverses				
Emprunt Crédit-bail				
Participation des salariés				
Obligations	-			
Divers	-			
Compte-courant LS réservé, risques liquidatifs hors bilan (1) et Cegi (2)	8 176		8 176	
Compte-courant LS disponible (3)	16 817		16 817	
TOTAL	24 993	0	24 993	-

Les risques liquidatifs hors bilan des filiales (Voir § 8) sont estimés à 4 176 K€.

- (2) Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de 4 000 K€.
- (3) Le compte courant disponible de Monsieur Lucien Selce s'établit au 30 juin 2015 à 16.817 K€.

Comme indiqué dans le § 8 (engagement hors bilan), Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan.

5.9 Détail des dettes d'exploitation

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros	30/06/2015	31/12/2014
Dettes fiscales et sociales	356	300
Divers (1)	2 133	2 446
Produits constatés d'avance	-	-
TOTAL	2 489	2 746

L'ensemble de ces dettes est à échéance moins d'un an.

(1) Les dettes diverses se composent du compte courant sur filiales non consolidées à hauteur de 619 K€

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 200 K€ sur la période

Les charges sont principalement composées de locations et d'honoraires.

Le résultat opérationnel est de 294 K€

6.1 Situation des amortissements réputés différés (ARD) et reports déficitaires fiscaux du groupe

Dans le cadre de la situation consolidée au 31 Décembre 2014, la situation fiscale se traduit par :

- Déficits reportables (en base) : 49.721 K€
- Au 30 Juin 2015, l'impôt relatif aux déficits reportables n'a pas été comptabilisé.

Le groupe fiscal comprend, au 30 Juin 2015, les sociétés suivantes :

- SELCODIS
- Wagrpar Développement (ex Champion)
- GIE Financière Supervox

AUTRES INFORMATIONS

Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant (en K€)
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	4 176
Engagements de paiement de loyers (2)	4 800
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés (4)	1 989
Total	10 965
(1) Dont concernant :	
- Plan de continuation Nauder	4 176
Engagements reçus	
Cautions (3)	8 584
Total	8 584
Nantissement du compte courant	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000
Total	4 000

- (2) Engagement en garantie d'exécution du bail des locaux situés à LIEVIN, conclu entre les sociétés EDA SA et MARSYP, en ceux compris le paiement de loyers et charges sur la base de 314 K€ par an sur 10 ans au profit de la société MARSYP. Une provision est comptabilisée à hauteur de 864 K€.

- (3) Dont octroyées par :
- | | |
|---|-------|
| - <u>Chenard & Walcker</u> : sur plan de continuation Nauder 2000 | 4.176 |
| - <u>CEGI</u> (Loyer Auterive) | 1.734 |

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- | | |
|-----------------------|--------|
| - <u>Lucien Selce</u> | 24.993 |
|-----------------------|--------|

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10.000 K€ pour couvrir les engagements bilanciaux au titre des risques sur filiales liquidées.

A ce titre, la caution de Mr Selce a été appelée à hauteur de 7.326 K€

- (4) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVOLAS VERMELLE et NOYAL PONTIVY, à hauteur de 1 989 k€. Une provision est comptabilisée à hauteur de 3 989 K€.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

Autres engagements

Le compte courant de Monsieur Lucien Selce fait l'objet d'un nantissement au profit de la CEGI à hauteur de 4000 K€.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

En conformité avec la norme IAS 24.9 révisée en 2003, il est présenté ci-après les données relatives aux personnes morales contrôlant le Groupe, aux personnes physiques faisant partie des principaux dirigeants, étant rappelé que, compte tenu des déconsolidations intervenues en 2003 et 2004, il n'existe plus de parties liées contrôlées par le Groupe.

1. Personnes morales	K€
Néant	
	0
Total	0

2. PERSONNES PHYSIQUES	
Monsieur Lucien SELCE	0
Compte courant passif (1) (2)	24 993
Total	24 993

(1) Au 30 Juin 2015, le compte courant de Monsieur Selce a été évalué à sa juste valeur.

Le tableau suivant retrace ces modalités d'évaluation des comptes courants de Monsieur Selce au 31/12/2014:

Nature du compte	Valeur avant retraitement	Imputation des créances sur filiales non consolidées (Cf. § 5 .8)	30/06/2015
Compte courant	24 993	0	24 993

(2) Monsieur Lucien Selce a réservé ce compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les risques résiduels hors bilan (4.176 K€) et l'engagement au profit de la CEGI (4.000 K€) (cf. § 8).

AUBART & ASSOCIÉS

49 rue de Prony
75017 PARIS



compagnie fiduciaire audit

9, Allée Serr
33072 BORDEAUX CEDEX

SELCODIS SA

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE
SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2015**

SELCODIS SA

Siège Social : 25 Rue Jean Giraudoux 75116 PARIS

Société Anonyme au capital de 1 864 610 €

N° Siren : 690 800 354

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE AU 30 JUIN 2015

Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à:

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SELCODIS, relatifs au 1^{er} semestre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière semestrielle.

II. Vérification spécifique

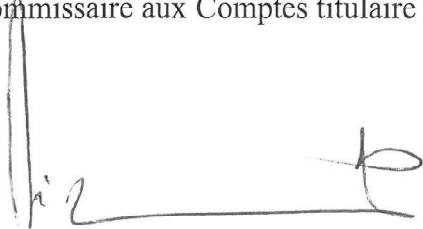
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

A Paris le 29 Septembre 2015

AUBART ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes titulaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Aubart', written over a horizontal line.

PATRICK AUBART

Commissaire aux Comptes

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux Comptes titulaire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Quitterie Lenoir', written over a horizontal line.

QUITTERIE LENOIR

Commissaire aux Comptes